

LA TRANSACTION

**UNE OPPORTUNITÉ DE TERMINER UNE CONTESTATION NÉE
OU DE PRÉVENIR UNE CONTESTATION À NAÎTRE**



La transaction

1°) Les avantages :

- Satisfaction immédiate du client
- Rapidité
- Justice privée
- Autorité de la chose jugée

2°) Les impératifs :

- Identifier toutes les parties à l'accord
- Identifier précisément les éléments du litige et les éléments que la transaction est destinée à régler (objet)

3°) Gérer la confidentialité :

- Intérêt d'une clause de confidentialité
- Propreté des écrits
- Opportunité du recours à l'Avocat

